

Le travail rémunéré chez les étudiants¹ québécois : portrait de trente années d'évolution

par Marc-André Gauthier, avec la collaboration de Marie-Pier Labrie²

Les étudiants québécois tendent à s'investir davantage que leurs homologues canadiens sur le marché de l'emploi (Gauthier, 2013). En 2011, la conciliation études-travail représente le lot quotidien d'environ deux étudiants sur cinq, soit 42 % des étudiants. Par rapport à 1981, l'*Enquête sur la population active* (EPA) indique que le taux d'emploi a connu un bond considérable d'environ 20 points. Ces statistiques viennent en quelque sorte confirmer la « normalité scolaire » du travail rémunéré, pour reprendre le constat que formulait le Conseil supérieur de l'éducation (1995) il y a déjà près de 20 ans. Que ce soit pendant les mois d'études ou pendant la période estivale, le travail constitue dorénavant une dimension incontournable à la compréhension des conditions de vie des étudiants. L'occupation d'un emploi pendant les études soulève notamment les enjeux de la réussite et de la persévérance scolaire et interpelle plus largement la compréhension de la nouvelle culture animant ces jeunes qui désirent travailler. La question des modalités de financement des études se retrouve aussi à l'avant-scène, le travail estival s'avérant pour plusieurs jeunes un moyen d'une importance cruciale à la poursuite d'études postsecondaires. Les données mises en ligne aujourd'hui par l'Institut de la statistique du Québec sous la section « Éducation » ont précisément pour objectif d'éclairer ces enjeux en évaluant l'évolution de la participation au travail des étudiants québécois. L'analyse qui suit vise à relever les traits essentiels de cette évolution.

Note méthodologique

Réalisée sur une base mensuelle, l'*Enquête sur la population active* assure un suivi de la participation au marché du travail des étudiants. Cet article traite exclusivement des étudiants à temps plein de 15 à 24 ans. L'EPA détermine ce statut en demandant au répondant s'il est inscrit « étudiant à temps plein » selon les critères de son institution d'enseignement. Ce classement dépend du nombre de cours inscrits et non du nombre d'heures

de cours par semaine. Les mois d'études correspondent aux mois de septembre à avril et la période estivale aux mois de mai à août. Pour la période estivale, seuls les étudiants à temps plein en mars et retournant aux études à temps plein à l'automne ont été retenus. Les estimations relatives au taux d'emploi ont été soumises à une évaluation des coefficients de variation afin d'en apprécier la précision et la représentativité. Seules les données affichant un coefficient de moins de 33 % ont été publiées dans le présent article.

1. Le genre masculin est uniquement utilisé à des fins d'allègement du texte.

2. Respectivement de la Direction des statistiques sociodémographiques (DSSD) et de la Direction de la méthodologie et de la qualité de l'ISQ. L'auteur tient à remercier Patrice Gauthier de la Direction des statistiques du travail et de la rémunération ainsi que Suzanne Asselin et Sylvie Rheault de la DSSD pour leurs précieux commentaires sur la version préliminaire du texte.

De 1981 à 2011, la présence des étudiants québécois sur le marché du travail pendant les mois d'études se consolide

En 2011, les jeunes de 15 à 24 ans représentent près de 600 000 étudiants à temps plein au Québec. Parmi eux, environ 250 000 affirment occuper un emploi rémunéré parallèlement à leurs études à temps plein (tableau 1). Ils représentent dorénavant environ 7 % de la main-d'œuvre occupée au Québec comparativement à près de 4 % en 1981. Malgré le déclin démographique observé chez ce groupe, soit une baisse de 24 % par rapport à 1981, le rythme d'augmentation de la fréquentation scolaire et du nombre d'étudiants en emploi a su assurer la progression de la présence des étudiants sur le marché du travail.

Les étudiants âgés de 20 à 24 ans sont ceux qui ont le plus accru leur présence sur le marché de l'emploi. Représentant environ 1 % des travailleurs québécois en 1981, ils sont près de 3 % en 2011. Quant aux étudiants de 15 à 19 ans, la représentativité de ce groupe dans l'ensemble des travailleurs québécois passe d'environ 3 % à 4 %. L'apparente faiblesse de ces pourcentages équivaut malgré tout pour ce groupe à l'ajout d'environ 60 000 travailleurs sur le marché du travail et à près de 80 000 pour les jeunes de 20 à 24 ans.

Les cycles économiques pèsent sur le taux d'emploi des étudiants

Plusieurs facteurs déterminent le choix des étudiants à occuper un emploi. Alors que certains y sont surtout contraints par la nécessité de financer les coûts liés à leurs études, d'autres y verront un moyen d'acquérir une autonomie financière (Moulin, 2011 : 149) ou un revenu discrétionnaire destiné à l'achat de produits de consommation (Usalcas et Bowlby, 2006). À partir d'une étude comparative entre le Québec et la France, Moulin

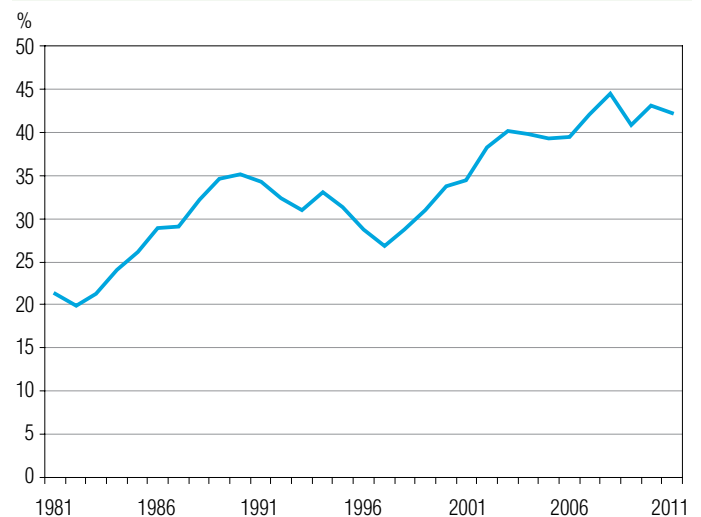
(2011) démontre par ailleurs comment le contexte culturel peut intervenir de manière déterminante sur le choix des étudiants à travailler ou non³.

D'un autre côté, la participation des étudiants au marché du travail peut être reliée à la conjoncture économique (Conseil supérieur de l'éducation, 1995 : 72). À partir de la figure 1, on constate que le taux d'emploi des étudiants présente des fluctuations qui coïncident avec les récessions de 1990 et 2008.

De 1991 à 1997, période marquée par un fort taux de chômage chez la population en général, le taux d'emploi chute de près de 8 points avant que la situation ne se redresse à partir de 1998. L'emploi connaîtra par la suite une période de croissance avant de culminer en 2008, année où le taux d'emploi atteint

Figure 1

Taux d'emploi pendant la période scolaire chez les étudiants à temps plein de 15 à 24 ans pendant les mois d'études, Québec, 1981-2011



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANSIM, tableau 282-0005, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1

Effectifs étudiants en emploi pendant les mois d'études et part des étudiants en emploi par rapport à l'ensemble des travailleurs de 15 ans et plus selon le groupe d'âge, Québec, 1981 et 2011

	15 à 19 ans		20 à 24 ans		15 à 24 ans	
	Étudiants en emploi	Part des étudiants en emploi parmi la population en emploi de 15 ans et plus	Étudiants en emploi	Part des étudiants en emploi parmi la population en emploi de 15 ans et plus	Étudiants en emploi	Part des étudiants en emploi parmi la population en emploi de 15 ans et plus
	k	%	k	%	k	%
1981	78,4	2,9	28,1	1,0	106,4	3,9
2011	139,9	3,6	112,2	2,9	252,2	6,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANSIM, tableaux 282-0005 et 282-0095, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. « [...] En France, les étudiants considèrent que le diplôme prédétermine leurs parcours futurs et qu'il n'est pas souhaitable de concilier leurs études avec l'exercice d'une activité professionnelle. Au contraire, au Québec, les étudiants valorisent à la fois l'obtention du diplôme et l'autonomie financière, ce qui les conduit à combiner systématiquement les études et le travail » (Bourdon S. et Vultur M. (dir.) (2007), Roy, J. (2006), Eckert H. (2009), cité par Moulin, Stéphane (2011), p. 148-149).

près de 45 %, soit sa plus haute valeur historique depuis que cette donnée est compilée par l'EPA. Ce taux accusera par la suite un repli de presque 4 points de pourcentage dans la foulée de la crise financière.

Comparativement à la crise de 1990, celle de 2008 semble avoir occasionné un impact moins percutant sur l'emploi. Même si le taux d'emploi se contracte sensiblement au courant de l'année 2009, il connaît un rebond d'un peu plus de 2 points dès l'année suivante. Toutefois, à la lumière des taux de 2010 et 2011, il semble trop tôt pour présumer le retour à une phase ascendante de l'emploi.

À partir de la décennie 1990, le taux d'emploi des étudiantes surpasse celui des étudiants

Alors que le taux d'emploi des étudiants surpasse celui des étudiantes jusqu'à 1991, la situation s'inverse l'année suivante, et ce, jusqu'à la fin de la période étudiée (figure 2). Ainsi, à l'instar de la dynamique observée au Canada (Motte et Schwartz, 2009, Marshall, 2010), on constate que les étudiantes du Québec âgées de 15 à 24 ans tendent à être proportionnellement plus nombreuses à occuper un emploi pendant les mois d'études.

Non seulement la participation des étudiantes au marché de l'emploi est-elle devenue plus grande que celle des étudiants à partir de cette année, mais l'écart les séparant de ces derniers a eu tendance à s'accroître au cours de la décennie 2000. Une

différence moyenne de près de 3 points de pourcentage sépare ainsi les étudiantes des étudiants de 1992 à 1999, une différence qui se creusera à environ 7 points de 2000 à 2011. D'ailleurs, il est intéressant de noter que la crise de 2008 semble avoir moins affecté les étudiantes que les étudiants, ces dernières connaissant un recul d'un peu plus de 2 points du taux d'emploi comparativement à environ 5 points chez les étudiants.

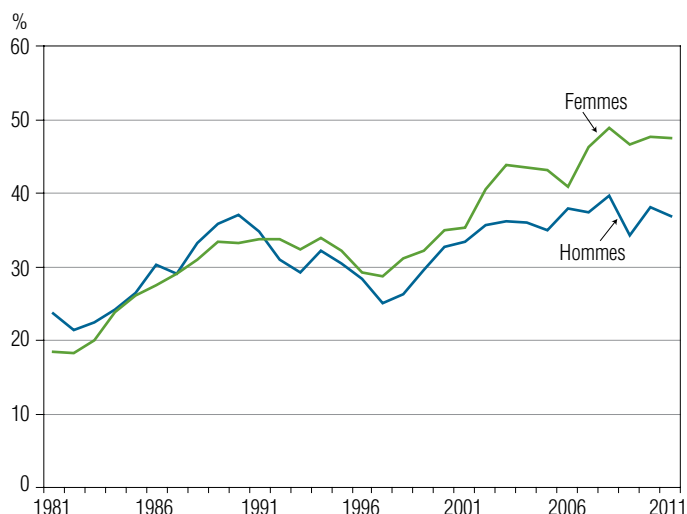
De 2006 à 2011, les étudiantes de 20 à 24 ans ont atteint un taux d'emploi aussi élevé que celui de l'ensemble des Québécoises

Au cours de la décennie 2000, le taux d'emploi chez les étudiantes de 20 à 24 ans a rejoint celui observé chez les femmes au sein de l'ensemble de la population. Avec un taux d'emploi moyen de près de 58 % au cours des 5 dernières années, les étudiantes ont même légèrement dépassé leurs consœurs à ce chapitre (tableau 2)⁴.

Malgré ces résultats, on ne peut affirmer que la problématique de la conciliation études-travail est essentiellement l'apanage des étudiantes. Car si les étudiantes ont une plus grande propension à occuper un emploi, les étudiants tendent en contrepartie à réaliser un plus grand nombre d'heures de travail (Gauthier, 2013). Or, c'est principalement cette variable qu'il importe de considérer lorsque vient le temps d'évaluer les potentiels effets négatifs du travail sur la réussite scolaire⁵.

Figure 2

Taux d'emploi chez les étudiants à temps plein de 15 à 24 ans pendant les mois d'études selon le sexe, Québec, 1981-2011



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANSIM, tableau 282-0005, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2

Taux d'emploi¹, Québec, 2007-2011

	Femmes âgées de 15 ans et plus	Étudiantes à temps plein de 20 à 24 ans
	%	
2007	56,8	57,9
2008	57,3	57,8
2009	56,6	55,3
2010	56,6	58,5
2011	56,3	58,4
Moyenne	56,7	57,6

1. Calculé sur les 8 mois d'études.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANSIM, tableaux 282-0001 et 282-0095, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Au-delà de la similarité des chiffres, il importe de garder à l'esprit que ceux-ci ne sont comparables que dans la mesure où ils indiquent un taux de participation au marché du travail et non un degré de l'intensité de cette participation. Autrement dit, ces taux font référence à deux réalités distinctes : celle des étudiantes travaillant majoritairement à temps partiel et celle des Québécoises travaillant majoritairement à temps plein.

5. Pour plus d'information sur le nombre d'heures hebdomadaires travaillées par les étudiants québécois, voir Gauthier (2013).

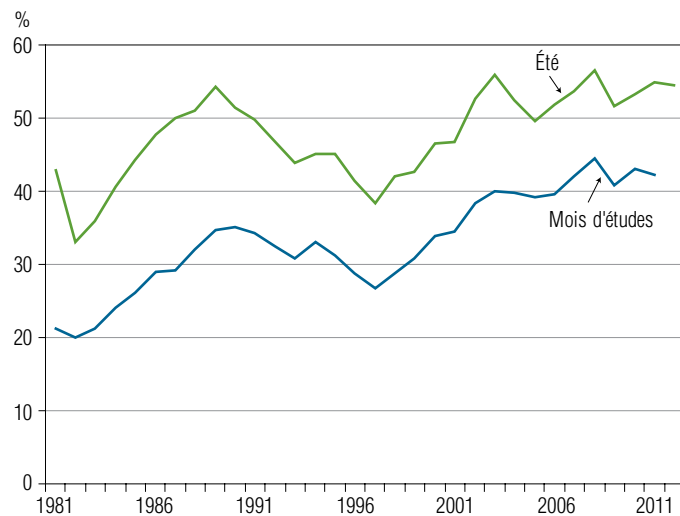
Au cours des années 2000, environ un étudiant sur deux était à l'emploi durant l'été

Durant toute la période étudiée, on constate que l'emploi estival tend à fluctuer d'une manière analogue à l'emploi durant les mois d'études (figure 3). De 1980 à 2012, les résultats de l'EPA indiquent que le nombre d'étudiants de 15 à 24 ans en emploi a augmenté d'environ 50 %, passant d'environ 208 000 à près de 308 000 travailleurs. Au cours de la dernière année, le taux d'emploi s'établissait à près de 55 %, une valeur somme toute élevée par rapport aux résultats enregistrés au cours des trente dernières années.

Comme on le verra un peu plus en détail ici-bas, la dynamique de l'emploi estival semble également soumise aux cycles économiques. Après avoir connu un recul au début des années 1980, on note un accroissement notable du taux d'emploi à la fin de la décennie, celui-ci atteignant plus de 50 points de 1987 à 1990. On observe par la suite un déclin qui tendra à se résorber à partir de 1998 jusqu'à 2003. Nonobstant les creux de 2005 et 2010, l'emploi estival s'est par la suite relativement bien porté au cours des années 2000, un étudiant sur deux en moyenne ayant su se dénicher un emploi entre 2001 et 2012.

Figure 3

Taux d'emploi chez les étudiants à temps plein pendant les mois d'études et l'été, 15-24 ans, Québec, 1981-2011



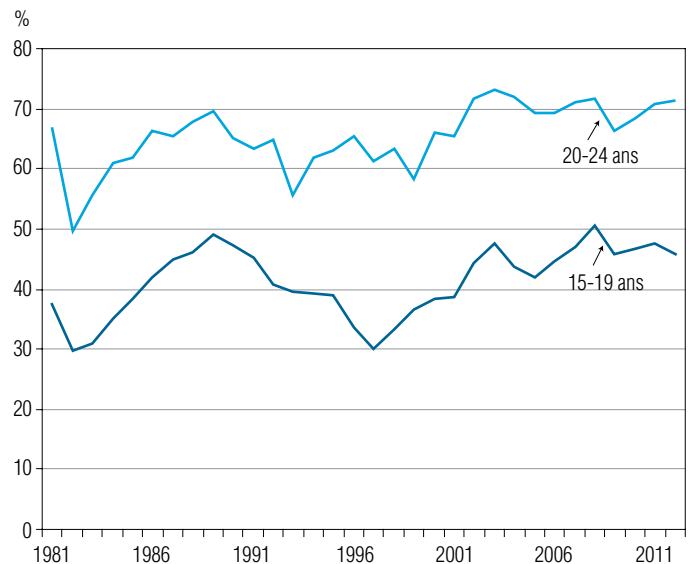
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANSIM, tableaux 282-0006 et 282-0005, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La crise économique de 2008 semble avoir touché davantage les plus jeunes étudiants pendant l'été

Comme on peut s'y attendre, le taux d'emploi estival varie en fonction de l'âge des étudiants (figure 4); les taux d'emploi demeurant sensiblement supérieurs chez les étudiants plus âgés.

Figure 4

Taux d'emploi estival chez les étudiants de 15 à 24 ans retournant aux études à l'automne selon l'âge, Québec, 1981-2012



Note : Chez les 20 à 24 ans, les estimations relatives aux années 1981, 1983, 1984, 1986-1991, 1993 et 1994, présentent des coefficients de variation situés de 15 % à moins de 25 %; à interpréter avec prudence. Pour l'année 1982, le coefficient de variation se situe entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANSIM, tableau 282-0006, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2012, les étudiants de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans affichent des taux d'emploi respectifs d'environ 46 % et 72 %. Lorsqu'on se penche sur les fluctuations historiques les plus saillantes, on remarque que la crise de 2008 aurait eu des répercussions sur l'offre d'emplois estivale, le taux d'emploi glissant de 57 % à 52 % chez l'ensemble des étudiants en 2009. Or, les répercussions à moyen terme tendent à diverger en fonction de l'âge. Entre 2008 et 2012, les jeunes de 20 à 24 ans connaissent un recul d'à peine 0,1 point du taux d'emploi comparativement à 5 points chez les 15 à 19 ans.

Les conséquences de cet épisode économique récent semblent de moindre intensité que celles qui ont suivi 1981 : le taux d'emploi chez les étudiants de 20 à 24 ans avait alors reculé d'environ 17 points de pourcentage durant l'année 1982, ce qui représente le retranchement d'environ un travailleur sur trois de ce groupe. Quoique ce soit à un niveau moins prononcé, les jeunes de 15 à 19 ans subiront un recul de 8 points du taux d'emploi, celui passant de 38 % à 30 %⁶.

La récession s'amorçant en 1990 touchera particulièrement les étudiants de 15 à 19 ans chez qui l'on verra une réduction de près de 20 points du taux d'emploi. On n'observe pas de tel repli de l'emploi chez les jeunes de 20 à 24 ans. En dépit d'une réduction de 4 points du taux d'emploi, ceux-ci verront leurs effectifs au travail augmenter durant cette même période, un résultat sous-tendant que cette population a pu profiter d'une offre d'emploi relativement solide.

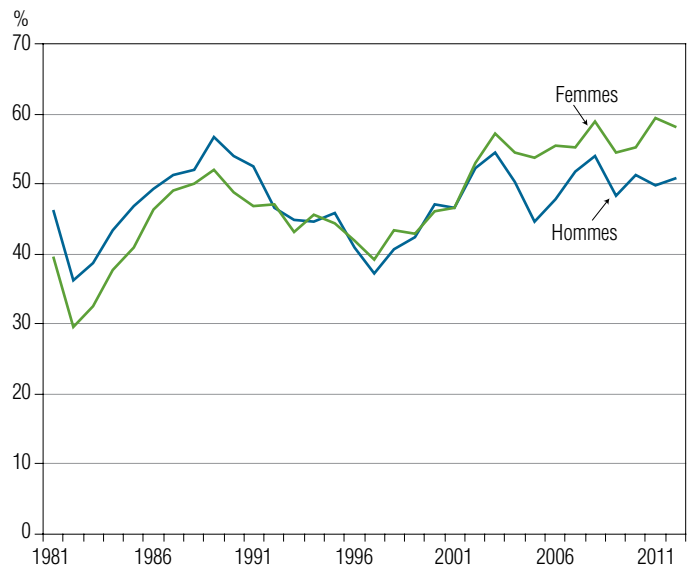
Même l'été, la participation à l'emploi des étudiantes est supérieure à celle des étudiants

À l'exemple de ce qui a été relevé pendant les mois d'études, les étudiantes tendent à participer au travail dans des proportions plus élevées que celles des hommes durant l'été, une tendance qui se dessine à partir de 2002. Ainsi, au cours des années suivantes, les étudiantes de 15 à 24 ans afficheront des taux d'emploi d'environ 5 points supérieurs à ceux de leurs confrères (figure 5). Ce décalage s'est particulièrement creusé de 2003 à 2005, années où les étudiants connaîtront un déclin de près de 10 points du taux d'emploi.

Au premier abord, la conjoncture économique explique difficilement ce déclin et, de l'autre côté, la relative stabilité de l'emploi chez les étudiantes. Ces résultats suggèrent une reconfiguration structurelle de l'offre d'emploi. À cet effet, Usalca et Bowlby (2006) émettent l'hypothèse que la hausse de l'emploi chez les étudiantes découlerait de l'expansion que connaîtront les secteurs de la vente au détail, des services d'hébergement et de la restauration à partir des années 1990. Selon cette perspective, l'écart grandissant entre les étudiants et étudiantes serait tributaire de la croissance de secteurs économiques qui tendent traditionnellement à privilégier l'embauche des femmes (Usalca et Bowlby, 2006). Un court regard sur les effectifs au travail permet de mieux saisir l'ampleur de la présence féminine sur la scène de l'emploi. Sur l'ensemble des étudiants en emploi en 2011 pendant les mois d'études, les étudiantes étaient près de 40 % plus nombreuses que les étudiants (150 000 contre 110 000). Pendant l'été 2012, celles-ci étaient environ 20 % plus nombreuses (170 000 contre 140 000).

Figure 5

Taux d'emploi estival chez les étudiants de 15 à 24 ans retournant aux études à l'automne selon le sexe, Québec, 1981-2012



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANSIM, tableau 282-0006, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

Les résultats de l'*Enquête sur la population active* indiquent que la conciliation études-travail touche de nombreux jeunes qui tendent de plus en plus à s'imposer sur la scène de l'emploi. Environ 42 % des étudiants à temps plein de 15 à 24 ans occupent dorénavant un emploi pendant leurs études. Ce groupe de travailleurs représente près de 7 % de l'ensemble de la main-d'œuvre au Québec. De fait, ces derniers ont atteint, surtout en ce qui concerne les étudiantes, des taux d'emploi de plus en plus comparables à ceux observés dans la population âgée de 15 ans et plus depuis la fin des années 1990. À cet égard, les étudiantes affichent des taux d'emploi supérieurs à leurs confrères masculins, tant pendant les mois d'études que pendant la période estivale depuis le tournant de l'an 2000.

Les taux d'emploi relativement élevés des dix dernières années (55 % en moyenne) semblent indiquer que les étudiants à temps plein n'éprouvent pas de difficultés majeures à occuper un travail pendant l'été. Toutefois, l'emploi estival, tout comme l'emploi pendant les mois d'études, demeure vulnérable aux aléas de la conjoncture économique. La tendance actuelle indique que l'emploi étudiant durant la période estivale a relativement bien résisté à la récession de 2008, et ce, à l'instar de ce qui a été observé durant les mois d'études. Le long creux d'emploi des années 1990 invite toutefois à la prudence, car seules les données des prochaines années pourront indiquer si le cycle amorcé en 2008 s'est terminé ou non.

6. En fait, le recul de l'emploi chez les jeunes de 15 à 19 ans s'amorce dès 1981 après avoir atteint un sommet l'année précédente à 43 % (données non présentées).

Références

- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2000). *Réussir un projet d'études universitaires : des conditions à réunir*, Avis au ministre de l'Éducation, p. 39-40.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1995). *Des conditions de réussite au collégial. Réflexion à partir de points de vue étudiants*, Québec, Avis au ministre de l'Éducation, p. 68-74.
- GAUTHIER, Marc-André (2013). « Conciliation études-travail : les étudiants québécois s'investissent davantage dans emploi rémunéré pendant leurs études que l'ensemble de leurs homologues canadiens », dans *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, février, vol. 17, n° 2, p. 1-5
- MARSHALL, Katherine (2010). « Profils d'emploi des étudiants postsecondaires », Statistique Canada, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, septembre 2010.
- MOTTE, Anne, et Saul SCHWARTZ (2009). *Are Student Employment and Academic Success Linked?* Millenium Research Note n° 9, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 15 p.
- MOULIN, Stéphane (2011). « Faut-il que la jeunesse se classe? », dans Vultur, Mircea et Daniel Mercure (dir.) (2011), *Perspectives internationales sur le travail des jeunes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 147-162.
- STATISTIQUE CANADA (2011). *Guide de l'Enquête sur la population active*.
- USALCAS, Jeannine, et Geoff BOWLBY (2006). « Les étudiants sur le marché du travail », *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*, vol. 3, n° 1, produit no 81-004-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Ce bulletin est réalisé par :	Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques Marie-Pier Labrie, Direction de la méthodologie et de la qualité	Dépôt légal Bibliothèque et Archives Canada Bibliothèque et Archives nationales du Québec 1 ^{er} trimestre 2013 ISSN 1920-9444 (en ligne)
Direction des statistiques sociodémographiques :	Paul Berthiaume, directeur	© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010
Ont collaboré à la réalisation :	Claudette D'Anjou, mise en page Esther Frève, révision linguistique Direction des communications	Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm
Pour plus de renseignements :	Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3 ^e étage Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : 418 691-2406 Télécopieur : 418 643-4129	